

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE DE LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE

Par arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2015, une consultation du public est prévue à la mairie de LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE, pendant une période de quatre semaines du 12 janvier 2016 au 9 février 2016 inclus, portant sur la demande d'enregistrement présentée par la S.A.S. VALMEAT en vue de procéder à la fabrication de protéines de viandes à partir de coproduits frais issus des abattoirs et ateliers de découpe de volailles, situé à LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE, 13 rue des Frères Templé.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 28 décembre 2015, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.pref.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (icpe-agricoles@loire-atlantique.pref.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L 521-7 ou un arrêté préfectoral de refus.